

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 23 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 R17 Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein du centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts (Conseil de surveillance).

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 23 février 2021 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné comme représentant de la Ville de Paris au sein du centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts :

Conseil de surveillance :

- M. Patrick BLOCHE

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO